



Cérences

INFOS



Bonne année 2021 !

L'ÉDITO



Madame, Monsieur,
Chers concitoyens,

Bien au-delà de la tradition, la cérémonie des vœux est un moment privilégié dans la vie d'une commune. Cette année, malheureusement, la situation sanitaire ne nous permet pas d'organiser ce rendez-vous fait de

convivialité, d'amitié, mais aussi bilan des actions menées tout au long de l'année et feuille de route pour les mois à venir.

Aussi par ces lignes, le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter, ainsi qu'à vos proches une très belle année 2021. Qu'elle vous apporte Bonheur, Santé, Réussite et Sérénité dans un contexte sanitaire apaisé.

L'année 2020 restera quoiqu'il arrive comme singulière et restera gravée dans la mémoire collective pour longtemps. Année de l'élection des conseillers municipaux, perturbée par la pandémie, il aura fallu attendre le 25 mai pour mettre en place le nouvel exécutif communal.

Année désastreuse par les conséquences des confinements et couvre-feu successifs sur notre économie et plus particulièrement pour nos commerces locaux. Année difficile pour les activités culturelles, sportives et festives, obérant la pérennité de nos associations.

De même ce fut une année éprouvante au sein de nos écoles. A Jacques Prévert et à la restauration scolaire, grâce à une vision rapidement partagée et convergente avec les enseignantes sur les protocoles à mettre en place nous avons pu maintenir des modalités cohérentes entre l'école, la restauration scolaire, les temps périscolaires et cela grâce à un engagement d'une exceptionnelle qualité de l'ensemble des personnels.

Cette pandémie bouleverse en profondeur nos habitudes de vie et affecte le moral de nos concitoyens. Au nom des élus et en mon nom personnel, je tiens particulièrement à remercier les bénévoles et professionnels qui ont œuvrés à maintenir le lien social au sein de notre

collectivité pendant le confinement, celles et ceux qui ont confectionnés et distribués des masques, portés des courses aux anciens et bien-sûr nos médecins, soignants et aides-soignants ainsi que nos agents des services administratif et technique qui ont su, face à la COVID-19, faire preuve de réactivité, d'imagination et d'adaptation pour assurer leurs missions de service au public.

L'action municipale de ce début de mandat s'inscrit donc dans un contexte difficile. Les conditions de réunions ne facilitent pas la mise en œuvre de la politique communale et intercommunale. Néanmoins la dynamique est en marche.

Citons parmi les projets structurants récemment réalisés ou engagés : la construction du city stade (en décembre), l'implantation d'un Point d'Apport Volontaire Enterré (PAVE) à la Gare et le dépôt du permis de construire de la maison de santé pluriprofessionnelle (en janvier), l'achèvement des travaux d'assainissement cour des Pas, l'installation d'équipements à la cuisine municipale pour développer le « fait maison » et la pose du panneau numérique sur le parvis de la mairie (en février). Le printemps verra l'approbation de la révision du PLU, la pose des jeux de cour à l'école J. Prévert et la restauration du haut-relief de l'église Notre-Dame de Bourey.

En outre, le Conseil Municipal aura à se pencher sur plusieurs dossiers :

- La réfection de la voirie rurale.
- La reprise de concessions abandonnées au cimetière.
- La mise en place d'ateliers informatiques en direction principalement des aînés pour réduire la fracture numérique.
- La lutte contre la vacance des logements, nombreux à Cérences.
- La mobilité, en concertation avec les habitants.

Pour terminer, j'adresse mes plus vives félicitations au Docteur Olivier SESBOÛE, nommé chevalier dans l'ordre national du Mérite par décret du 31 décembre 2020 du Président de la République.

Très bonne année à tous.

Jean-Paul PAYEN, Maire de Cérences



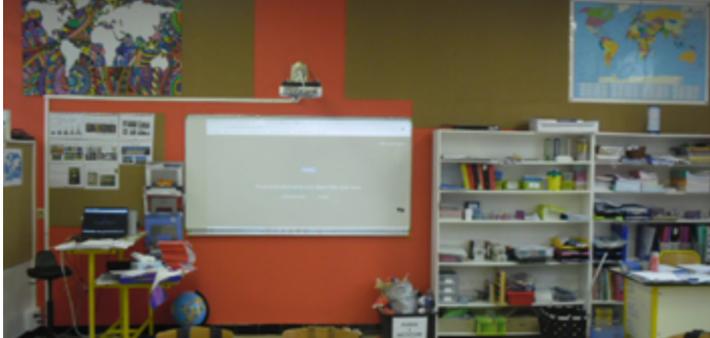
Merci !

Merci à l'équipe technique pour la réalisation des décors et la pose des illuminations, qui a permis de donner un peu de magie de Noël à la population, en cette période particulière.

TRAVAUX *réalisés*

ÉCOLE JACQUES PRÉVERT

A leur retour des vacances de la Toussaint les enfants de CE2, CM1 et CM2 ont pu retrouver de nouvelles classes. Des travaux de peinture et pose de liège sur les murs ont été réalisés par un artisan local « Céline et Olivier Peinture ». Et aux vacances de Noël, les employés communaux ont terminé l'aménagement sécuritaire aux abords de l'école Jacques Prévert, rue de la Gare. Des barrières ont été posées pour sécuriser le passage piéton, ainsi qu'à la sortie du Passage des Ecoliers, pour garantir la sécurité de nos petites têtes blondes.



CIMETIÈRE

En fin d'année dernière, Béatrice Mahé et Anita Delamarche ont travaillé sur l'élaboration du règlement du cimetière. Celui-ci a été transmis aux adjoints et au personnel en charge de la gestion administrative du cimetière pour relecture, avant d'être présenté lors d'une prochaine réunion de conseil municipal.

D'ici le second semestre, la procédure de reprise des concessions échues et non renouvelées ou en état d'abandon avéré, sera lancée. Les formalités de publicité et d'affichage réglementaire seront bien sûr effectuées en temps utiles, afin que chacun soit informé du lancement du processus et de la liste des tombes concernées.

CITY STADE



Les travaux sont achevés depuis les vacances de Noël et les équipements sont donc accessibles à tous. Les installations sont également mises à disposition des deux écoles, pour les activités périscolaires. Le city-stade comporte des multi-terrains de basket et de foot (1 grand et 2 petits de chaque). Un terrain de volley sera aussi accessible mais sur réservation pour le filet (pas encore mis en place). Le revêtement de sol en gazon synthétique sera posé au printemps quand les conditions météorologiques seront meilleures. Ce terrain est mis à votre disposition gratuitement, merci de le respecter.

DOSSIERS *en cours et à venir*



Simulation d'intégration paysagère

PANNEAU NUMÉRIQUE

Un nouvel outil de communication va être installé courant janvier dans le parterre devant la mairie ; il permettra de diffuser des informations diverses sur l'actualité de la commune.



COUR DES PAS

Les travaux commencés il y a quelques mois arrivent maintenant à leur terme. Les branchements privés sont en cours pour une réception des travaux prévue fin janvier.



PAVE

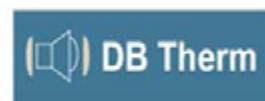
PARKING DE L'ANCIENNE GARE

De nouveaux points d'apport volontaire enterrés, destinés à recueillir les papiers, le verre, les emballages cartonnés, plastiques ou les conserves, vont être installés sur le parking de l'ancienne gare. Ce lieu n'est pas une déchetterie, merci de le respecter et le laisser propre. Pour rappel les déchets sauvages sont interdits et verbalisables.

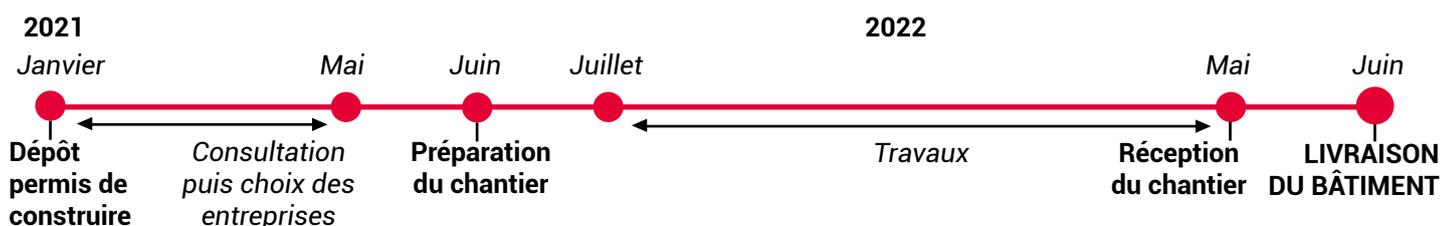
MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

Le projet est finalisé et un dépôt de permis de construire est prévu très prochainement.

Ce bâtiment, composé de 9 cabinets, devrait normalement pouvoir accueillir d'ici l'été 2022, les médecins, les cabinets infirmiers, le dentiste, le kinésithérapeute et d'autres professionnels de santé.



Calendrier prévisionnel



Plan de financement

Évaluation indicative des travaux pour 533 m²

VRD aménagement	Lot 01	87 000 €
Maçonnerie	Lot 02	155 000 €
Charpente	Lot 03	195 000 €
Couverture	Lot 04	77 000 €
Menuiseries extérieures	Lot 05	56 000 €
Menuiseries intérieures	Lot 06	125 000 €
Carrelage	Lot 07	25 000 €
Peintures et revêtement de sols	Lot 08	86 000 €
Plomberie	Lot 09	110 000 €
Chauffage - Ventilation - Électricité	Lot 10	90 000 €

Totaux HT _____ 1 006 000 €
 TVA INC. 20 % _____ 201 200 €
 Totaux TTC _____ 1 207 200 €

Pour la soutenir dans le financement des travaux, la collectivité pourra compter sur l'Etat par le biais d'une subvention DETR pour un montant de 160 000 €, ainsi que sur le Conseil Départemental par le biais du contrat de pôle pour la somme de 158 000 €. Nous sommes en attente de la réponse de la Région.

BIEN VIVRE à Cérences

LE CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Cérences a pour missions principales de soutenir les personnes en difficulté et proposer des candidats à Manche Habitat lors des attributions de logements. Présidé par le Maire, il est composé de 6 membres élus au sein du conseil municipal et 6 membres nommés par le Maire, non conseillers municipaux, et qui participent à des actions sociales, de prévention ou d'animation.

Ses principales actions



Le logement

Cérences dispose d'un parc de logements HLM relativement important. Ces derniers sont gérés par Manche Habitat mais le CCAS intervient pour les propositions d'attribution. 3 candidats sont proposés à la commission Manche Habitat, qui se charge de l'attribution.



La banque alimentaire

Des bénévoles se chargent, avec M. Faure, garde-champêtre de faire la distribution des colis une fois par mois. Il faut au préalable, avoir rencontré l'assistante sociale pour être inscrit sur la liste des bénéficiaires. Une faible participation est demandée.



Les aides exceptionnelles

Si vous rencontrez des difficultés passagères, ne restez pas isolé, parlez-en soit à une assistante sociale (Centre Médico Social de Granville : 02 33 91 14 00) soit, si le problème est ponctuel, prenez rendez-vous avec M. Payen, président du CCAS (02 33 51 95 47), qui pourra peut-être, en fonction de l'exposé de la situation, vous accorder une aide ponctuelle (bon d'essence pour vous permettre d'aller travailler, bon alimentaire, ...) ou vous orienter vers les services adaptés.

MÉDIATHÈQUE



L'équipe de la Médiathèque vous propose livres, CD, DVD, revues, avec des nouveautés régulières. Vous ne trouvez pas le document souhaité ? Nous vous proposons de le rechercher dans le catalogue du réseau des médiathèques du territoire de Granville Terre et Mer et de le réserver.

Associée à la Bibliothèque de la Manche, la Médiathèque vous propose des services en lignes gratuits via la « Boîte à Sel » grâce à laquelle vous pouvez visionner des films (+ de 5 000), consulter la presse (+ de 1 600 titres) et vous former (par exemple, au code de la route, aux langues,...). Rendez-vous sur biblio.manche.fr avec les codes que vous aura communiqué Sylvie lors de votre inscription.

L'entrée est gratuite et accessible à tous, même sans carte d'adhésion. Vous pouvez lire et consulter sur place. Si vous voulez emprunter des documents, il vous suffit de vous abonner (gratuit pour les - 18 ans / 10 € par an pour les adultes / 5 € par an pour les adultes bénéficiant des minima sociaux). Vous pouvez emprunter jusqu'à 15 documents imprimés, 10 CD et 10 DVD, soit un total de 35 documents par emprunt pour une durée de 4 semaines. Et n'oublions pas de rappeler les diverses animations sur l'année : jeu lecture, heure du conte, activités manuelles, expositions... en accès libre également.

PORTES OUVERTES À LA MÉDIATHÈQUE

Dimanche 11 avril 2021, de 14h30 à 18h00*

Une vente de livres et de CD sera organisée et des animations en partenariat avec Rejouets seront proposées. Lors de cette après-midi récréative, la ludothèque Rejouets sera également ouverte et des jeux seront mis à disposition pour gagner des abonnements à la médiathèque. Une exposition de graines sera installée et mise en place d'un échange de graines et plantes entre particuliers.

** Sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire*

Vous aimez le contact, la lecture, la culture ?

La Médiathèque recherche des bénévoles pour l'accueil, le rangement des livres, les animations.
Contactez Sylvie au 02 33 51 66 03.

PLAN DE TRANSPORT

Le territoire de Granville Terre et Mer dispose d'une organisation de «transport à la demande» mise en place par la Région : NOMAD – Réseau de Mobilité Normand. Une navette permet de rejoindre la Ligne 5, à destination de Granville et Saint-Lô, avec un point de prise en charge à Bréhal. Une autre navette permet un transport de proximité pour se rendre à Bréhal ou sur divers secteurs de Granville.



Les dépliants avec les horaires et les coordonnées sont disponibles auprès de l'accueil de la mairie.

Nota : Il faut penser à réserver la veille avant 16 heures, sous réserve de places disponibles, au 02 22 55 00 10.

Bon vent à ...

**CATHERINE LARDAIS,
POUR QUI L'HEURE DE LA
RETRAITE A SONNÉ !**



Et oui, notre responsable de la cuisine municipale quitte sa tenue de cuisinière, après 14 années passées en cuisine, à préparer les bons petits plats des élèves des 2 écoles de Cérences. Arrivée en 1999 sur le poste de gardiennage de la salle de sports, elle est ensuite passée aide-cuisinière de Mme Magnac, qu'elle a remplacé en 2006 à son départ. Mme Lardais cède sa place à sa collègue Valérie CANIOU à qui nous souhaitons bon courage pour la suite.

Quant à Catherine nous lui souhaitons une belle retraite, épanouissante et reposante !

Bienvenue à ...

AUX NOUVELLES FILLES DU MIDI ...



De gauche à droite : Elodie Raby, qui a rejoint l'équipe de la cuisine municipale et participe à l'entretien des locaux ; Sydney Fuentes chargée de la surveillance méridienne à la cantine et Céline Lhéraux en charge de la gestion du gîte et de la salle des fêtes ainsi que la surveillance des cours sur la pause méridienne.

AYMERIC BOSCHER



Remplaçant de Priscillia actuellement en congé maternité.

FRANCK LETOUSEY



Franck Letousey, éleveur de chèvres au Clos aux Moines et producteur de desserts lactés et fromages frais ou fromages à croûte fleurie.

☎ 06 23 35 22 63

📌 leschevresduclosauxmoines

Félicitations au ...

**DOCTEUR OLIVIER SESBOÛÉ,
NOMMÉ CHEVALIER DANS L'ORDRE DU MÉRITE,**

au titre du Ministère des Solidarités et de la Santé, par le Président de la République pour son engagement à l'EHPAD lors de la première vague du covid et à sa longue carrière sur Cérences – 35 ans.

« J'ai été proposé par Stéphane Lemaitre, directeur de l'Ehpad qui n'a pas ménagé ses efforts lui aussi pendant cette crise. Les Cérençais doivent surtout comprendre qu'ils ont la chance d'avoir des médicaux et para-médicaux très engagés dans leur commune, que mon associé (qui est arrivé à Cérences, à ma demande) est un médecin hors pair, avec qui, je crois, nous formons un bon tandem, et que les projets de Pôle de Santé de l'équipe municipale sont porteurs d'avenir et de pérennité de l'offre de soins sur notre bassin de vie. J'aime ma commune et j'aime y vivre, tout ce qui peut contribuer au rayonnement de Cérences est positif. »





ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

Les élections régionales et départementales devraient avoir lieu courant juin 2021. Pensez à vous inscrire sur les listes électorales, si vous avez changé d'adresse. Pour les jeunes majeurs, l'inscription se fait automatiquement par l'insee, dans la commune déclarée lors de la journée de citoyenneté. Si vous n'avez pas déménagé entre temps, vous n'avez aucune démarche à effectuer en mairie. Si vous avez un doute sur votre lieu d'inscription, vous pouvez vérifier sur www.service-public.fr

RECENSEMENT CITOYEN



Tous les jeunes de 16 ans doivent se faire recenser dans les trois mois suivant leur date anniversaire auprès de la mairie de leur domicile. Cette attestation est obligatoire et indispensable pour vous présenter à tout examen (inscription permis de conduire, examen scolaire...)

Nouveau ! Possibilité de se faire recenser via le site : www.service-public.fr



SIGNALER UN PROBLÈME D'ORDRE ÉLECTRIQUE

Si vous rencontrez des problèmes d'alimentation électrique (baisse de tension, micro-coupures...), n'hésitez pas à faire suivre vos remarques au SDEM50 par mail : sdem@sdem50.fr, via le formulaire disponible sur leur site internet : sdem50.fr/vous-etes-un-usager ou en mairie

ÉVITER LES INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE



Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz incolore, inodore, toxique et potentiellement mortel qui résulte d'une combustion incomplète, et ce quel que soit le combustible utilisé : bois, butane, charbon, essence, fuel, gaz naturel, pétrole, propane. Il diffuse très vite dans l'environnement.

Restez prudents, faites vérifier annuellement vos installations de chauffage et aérez régulièrement vos pièces 10min par jour, même en hiver ! Un guide des bonnes pratiques est téléchargeable sur le site du Ministère des Solidarités du Gouvernement.



LOTISSEMENT COMMUNAL DES ROUSSELIÈRES 4 LOTS DISPONIBLES

Quatre lots restent disponibles à la vente – les lots 3,7, 9 et 14.

Lot 3 – 722 m² à 35 000 € TTC

Lot 7 – 691 m² à 32 000 € TTC

Lot 9 – 665 m² à 30 000 € TTC

Lot 14 – 957 m² à 40 000 € TTC

Pour tout renseignement n'hésitez pas à appeler la mairie : 02 33 51 95 47.



PLU

L'enquête publique est terminée depuis le 31 octobre 2020 et le commissaire enquêteur a rendu son rapport, son avis et ses conclusions aux élus début décembre. Les documents de fin d'enquête publique sont consultables en mairie ou sur le site internet www.cerences.fr – rubrique urbanisme.



LA POLLUTION COVID19

Les masques ne doivent pas être jetés sur la voie publique en raison du risque de pollution et de contamination. Les mettre dans un sac fermé avant de les jeter dans une poubelle.

Coup de projecteur sur...

L'ASSOCIATION DE PÊCHE DE LA SIENNE

L'association agréée d'utilité publique pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique « La Sienne » fêtera l'an prochain ses 70 ans, elle a été créée à Cérences le 23 mai 1952. Elle est issue du regroupement de 9 anciennes associations sur La Sienne, La Souilles, Le Thar, les côtiers Granvillais et tous leurs affluents. C'est la plus importante association de pêche de la Manche avec 2 000 adhérents. Elle est propriétaire d'une pisciculture à Hambye « Le Moulin de Mauny » qui aujourd'hui ne fait que de l'écloserie de truites Fario, et également des deux étangs de Montaigu entre Gavray et Villedieu.

SES ACTIVITÉS

- Développement du loisir de la pêche, notamment chez les jeunes ; vente de cartes de pêche.** L'association adhère à la réciprocité départementale : en achetant une carte de pêche, vous pouvez pêcher dans la Manche ou dans 91 départements (selon le type de carte). Pour favoriser l'accès aux jeunes, les deux étangs de Montaigu-les-Bois sont ouverts à la pêche toute l'année et sont gratuits pour les moins de 18 ans, ainsi que pour les femmes. Elle assure également le gardiennage et la surveillance des cours d'eau.
- La restauration des cours d'eau et leur retour au bon état écologique.** Cette mission statutaire étant principalement axée sur le décloisonnement des cours d'eau, l'effacement des ouvrages perturbant le bon écoulement ou l'aménagement de ceux-ci. Pour cette lourde mission, la Fédération de Pêche de la Manche, l'Agence de l'Eau, Le Conseil Départemental et le Conseil Régional apportent leur soutien financier.
- Les APN (Ateliers Pêche Nature – Ecoles de Pêche)** animés par des bénévoles passionnés, destinés à tous mais principalement aux enfants car c'est grâce à eux que nous changerons les mentalités, comme la protection de la nature et la remise à l'eau de toutes les prises (NOKILL).



TARIFS

La pêche est le loisir le moins cher :

- Enfant (Moins de 12 ans) : 6 € / an
- Adolescent (12 à 18 ans) : 21 € / an
- Adultes : 78 € / an

CONTACTS

- Carte de pêche : Bar des sports à Cérences ou par internet : www.cartedepeche.fr
- Votre responsable local : Dominique PRODHOMME au 07 87 21 13 32.
- Président : Philippe DELAMARCHE philippe.delamarche0976@orange.fr ou 06 08 41 16 70.

DATES À RETENIR

- Ouverture 1^{ère} catégorie (truite) le samedi 13 mars.
- Zone de 2^{ème} catégorie comme Cérences ouvert toute l'année.
- Assemblée Générale de l'Association (sauf problèmes sanitaires) le 7 mars à HAMBYE.
- Assemblée avec élections du Conseil le 2 octobre à DANGY.

A savoir : vous avez à Cérences pratiquement tous les poissons de France : truite, saumon, brochet, carpe....

LE MOT DE L'OPPOSITION

2020 a été une année plutôt déroutante avec l'émergence d'un virus aujourd'hui en train de faire tourner le monde au ralenti. En ces temps de crise, il me semble nécessaire de rester réaliste. En effet, le virus, sujet à des mutations rapides (déjà trois variants à l'heure actuelle), cela implique bien évidemment une efficacité vaccinale qui s'en trouve d'autant plus altérée. Le Coronavirus, vraisemblablement, sera omniprésent en 2021, et n'en restera pas là.

Ce message ne vise pas à faire peur, mais il me paraît plus approprié d'appeler à nouveau à la vigilance de chacun afin d'endiguer la propagation du virus plutôt que de vouloir rasséréner à tout prix une population pouvant conduire à favoriser des comportements irresponsables.

En cette période compliquée, je vous souhaite une très belle année 2021. Restons vigilants, bienveillants et solidaires.

Adrien LEBAILLY, liste Agir Ensemble

MAIRIE

- 7, place du Marché
- 02 33 51 95 47
- mairie.cerences@orange.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h

SUIVRE L'ACTUALITÉ DE CÉRENCES

 www.cerences.fr

 Commune de Cérences

Vous pouvez également suivre nos actualités grâce au panneau numérique installé devant la mairie.

 PANNEAUPOCKET
« Ma commune dans la poche »

Retrouvez nos actualités et l'agenda de votre ville sur www.cerences.fr

Rédaction et crédit-photos : Conseil municipal de Cérences
Conception graphique : Agitées du Bocage
Impression : Imprimerie Lecuirot en 1 000 exemplaires